

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***DIX-SEPT MARS DEUX MILLE VINGT***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Luc Adam
Mme Sonia Rivard	Mme Francine Lehouiller
M. Serge Marquis	

Était absent :

M. Réjean Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie
4. Levée de la séance.

R20-03-54

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

R20-03-55

CONSIDÉRANT QUE les sommes rendues disponible au Fonds de développement des territoires et la possibilité pour la municipalité de déposer un projet à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour déposer le projet à la MRC d'Abitibi-Ouest est le 18 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour la réalisation du projet est le 31 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

DE DÉPOSER le projet suivant à la MRC d'Abitibi-Ouest :
Priorité #1 : Simplifier la vie de nos plaisanciers.

DE DÉPOSER le projet suivant à la MRC d'Abitibi-Ouest :
Priorité #2 : Améliorer la vie communautaire.

D'AUTORISER madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à signer tous documents relatifs à ce projet.

Adopté.

Le 17 mars 2020

10- LEVÉE DE LA SÉANCE

R20-03-56

La séance est levée à 19h25 sur une proposition de madame Francine Lehouiller appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.